

VOUS

AVANT
TOUT!

LE MAGAZINE DU
DÉPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS
Des actions pour la qualité de vie des Maralpins

ÉVÈNEMENT DE L'HIVER
Lucia, le pacte citoyen pour la nature

FUTURS ET JEUNES PARENTS

Le Département **VOUS** AVANT TOUT! accompagne dans votre parentalité.



www.departement06.fr

@AlpesMaritimes @departement06

@Département des Alpes-Maritimes Groupe @Parents06

VOUS
AVANT
TOUT!

Sommaire.

DÉPARTEMENT 3.0

L'actu des réseaux p. 4

Édito du Président p. 5

PRÈS DE CHEZ VOUS

L'actu près de chez vous p. 6-9

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Entretien avec Charles Ange Ginésy p. 10-11

Des actions pour la qualité de vie des Maralpins p. 12-15

PROCHE DE VOUS

La santé pour tous, et partout ! p. 16

Habitat inclusif : vivre ensemble, autrement p. 17

PLEIN CADRE

La route du mimosa, Massif du Tanneron p. 18-19

GREEN DEAL

Aux côtés des agriculteurs ! p. 20

SMART DEAL

27 start-ups maralpines au WAICF p. 21

VOTRE SANTÉ

Bien protéger nos enfants cet hiver ! p. 22

VOS DÉMARCHES

Accueillant familial, pourquoi pas vous ? p. 23

L'ÉVÈNEMENT DE L'HIVER

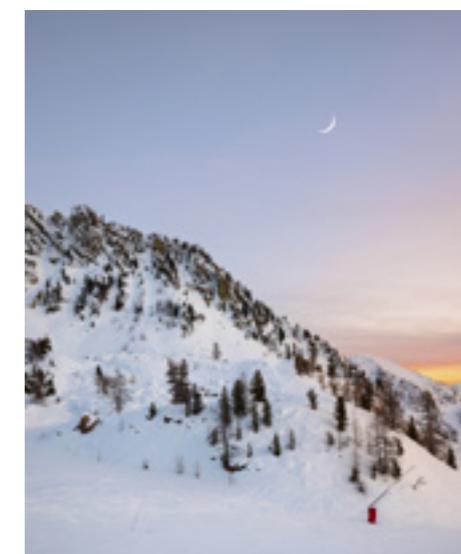
Lucia, le pacte citoyen pour la nature p. 24-25

MARALPINS : VOUS ÉVADER

Une montagne d'activités ! p. 26-27

VOUS OXYGÈNER

Parc du Paradou p. 28-29



CULTURE ET VOUS

2024, une année riche en culture p. 30-31

SPORTS ET VOUS

Les Alpes-Maritimes, terre de sports p. 32

TRIBUNES p. 33

VOUS ÉMERVEILLER

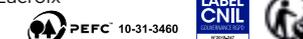
Tour du Roc d'Orméa p. 34

Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - janvier 2025 - Directeur de la publication : Elodie Lacroix

Contact : lemag@departement06.fr - Photo couverture : ©iStock

Impression : Rotolito Spa - Piazza Cadorna, 6 - 20123 Milan - Italie - ISSN : 2608-1741- Dépôt légal : mars 2018

Informations papier : Intérieur Italie, couverture Europe - Papier certifié PEFC pour tout le papier - 0% de fibres recyclées - Ptot de la couverture 0,306 kg/tonne



Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info06 qui est désormais remplacé par la présente publication et également distribué par le groupe Nice-Matin.

Pour vous abonner ou vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

L'ACTU DES RÉS EAUX

À TRÈS VITE !

Sur notre site internet
www.departement06.fr
ou sur nos réseaux sociaux



@departement06



@AlpesMaritimes

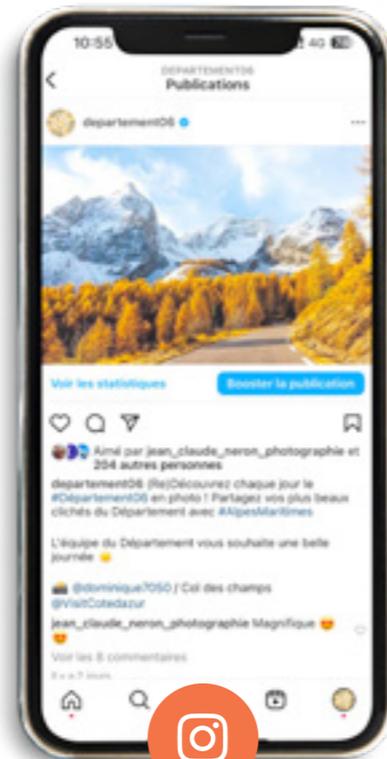


@Département
des Alpes-Maritimes

Pour recevoir la newsletter du
Département : rendez-vous sur
www.departement06.fr

Retrouvez la version
e-magazine du Mag' avec
des contenus enrichis, + de liens
et + de vidéos,

sur www.departement06.fr
dans la rubrique
"Votre Département".



Édito

« En 2025, rassemblons nos forces pour faire briller les Alpes-Maritimes ! »

Antoine de St-Exupéry avait ces mots : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ». Transformer les paroles en actes, agir tout de suite et apporter des solutions concrètes face aux défis actuels et à venir, tel est tout le sens de mon action au Département.

Grâce à une stratégie de désendettement et à la préservation de notre épargne, nous tenons les objectifs fixés en début de mandat pour maintenir une politique d'investissement aussi ambitieuse que maîtrisée, et pour continuer d'œuvrer au service des Alpes-Maritimes et de ses habitants.

Si beaucoup reste encore à faire, je suis fier du chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui. Nous avons mené à terme un chantier titanesque pour reconstruire nos vallées de la Roya et de la Vésubie, 4 ans seulement après le passage de la bombe climatique de la tempête Alex. Nous avons achevé de grandes opérations routières pour améliorer les déplacements des Maralpins, nous avons construit de nouveaux centres d'incendie et de secours pour renforcer votre sécurité, nous avons ouvert l'Institut Mozart, un lieu unique en France pour lutter contre le cancer mais encore nous avons créé la 1^{re} centrale photovoltaïque à St-Auban pour accélérer la transition écologique. Un dossier spécial vous proposera de revenir sur les grandes réalisations mises en œuvre dans le cadre de nos différents plans d'actions 2022-2028.

Le Département a démontré qu'il a su porter un souffle et initier des projets structurants pour le territoire.

L'année 2024 a été une année de réussites collectives pour les Alpes-Maritimes et ce malgré un contexte global marqué par les crises économiques, climatiques, politiques et sécuritaires. C'est pourquoi en ce début d'année, j'en appelle au rassemblement.

En 2025 plus que jamais, rassemblons nos forces pour faire briller les Alpes-Maritimes et la France.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 27^e numéro du Mag et je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Charles Ange Ginésy

Président du Département des Alpes-Maritimes

2021 - 2025 : 4 ANS D' ACTIONS POUR VOUS !



Élection de Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, le 1^{er} juillet 2021.



Inauguration de la Maison de l'Intelligence Artificielle, lieu unique en France et en Europe, récemment récompensée par le D d'Or de l'Innovation Technologique.



Inauguration de l'itinéraire des Balcons des Gorges de Daluis.



Inauguration de la nouvelle subdivision départementale d'aménagement Littoral-Ouest Antibes.



Ascension du 1^{er} Col Connecté O6, le col de Valberg depuis Guillaumes.



Ouverture du 1^{er} Campus Connecté des Alpes-Maritimes à Puget-Théniers.



Inauguration de la 1^{re} Micro-Folie départementale à Nice.



Création de l'Agence 06, agence départementale d'ingénierie au service des collectivités locales.



Ouverture du Centre de santé départemental de Puget-Théniers



Lancement du World AI Cannes Festival, 1^{er} salon dédié à l'Intelligence Artificielle.



Le territoire « Alpes Azur Mercantour » labellisé « Réserve internationale de ciel étoilé » pour la qualité exceptionnelle de son ciel nocturne.



Retour du Département au Salon International de l'Agriculture.



Inauguration de la Maison de l'Autonomie à Nice, un guichet unique pour un accompagnement personnalisé des personnes âgées et/ou en situation de handicap.



Inauguration de la Maison des Alpes-Maritimes de Grasse.



Ouverture du Centre de santé départementale de Puget-Théniers.



Lancement des travaux de modernisation des tunnels de la Mescla et du Revoston.



Ouverture de la 1^{re} Maison des 1000 premiers jours à Nice, un lieu entièrement dédié aux parents, futurs parents et jeunes enfants.



Lancement de la 1^{re} Chaire partenariale sur l'Eau en partenariat avec l'Université Côte d'Azur.



Présentation en avant-première de la tenue unique qui a fait sa rentrée dans 5 collèges maralpins pour une durée de 2 ans.



500 collégiens formés aux gestes qui sauvent lors d'une journée exceptionnelle en présence de Didier Deschamps.



Inauguration du Conservatoire des Alpes-Maritimes.



100^e Voyage de la Mémoire en Pologne sur les camps d'Auschwitz et Birkenau.



Plus de 63 000 prises éligibles à la fibre optique dans le moyen et haut pays.



Mardi 18 juin 2024, le Département a vécu un moment historique avec le passage du relais de la flamme Olympique sur son territoire !

Je travaille pour les générations futures, pour les Alpes-Maritimes de demain.



FACE À LA PRESSION ÉCONOMIQUE QUE SUBISSENT LES DÉPARTEMENTS, QUELLE EST VOTRE POSITION ?

Charles Ange Ginésy : La réalité aujourd'hui est que les collectivités locales sont asphyxiées. Chaque année, l'État prend 300M€ au Département des Alpes-Maritimes. Dans un contexte économique difficile, cela devient inacceptable. Mais en nous appuyant sur un budget sincère, géré au cordeau avec une rigueur qui nous permet depuis des années de déjouer les mauvaises surprises, nous faisons face à toutes nos responsabilités. Au-delà, nous maintenons une politique d'investissement aussi ambitieuse que maîtrisée afin de toujours soutenir les projets locaux, améliorer sans relâche le quotidien des Maralpins et apporter des solutions concrètes aux défis actuels et à venir. Le Département a démontré qu'il a su porter un souffle et initier des projets structurants pour le territoire. Je m'engage à tenir ce cap.

L'INNOVATION N'EST PAS QU'UN MOT DANS LES ALPES-MARITIMES, COMME EN ATTESTE LA MAISON DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE CE LIEU UNIQUE EN FRANCE ?

C.A.G : La 1^{re} mission de la MIA est d'apporter une connaissance et une culture de l'IA aux citoyens des Alpes-Maritimes. 100 000 Maralpins dont 35 000 collégiens ont franchi les portes de la MIA. Cela se couple à la naissance d'un grand salon professionnel de l'IA, le World IA Cannes Festival et à un cycle de conférences les IA Dates où nous convions de prestigieux experts pour échanger et débattre dans tous les domaines investis par l'IA : sécurité, mobilité, santé... Mais mon ambition va plus loin, celle d'être territoire leader dans ce qui est la révolution du monde de demain. Faire de la fertilisation croisée au sein d'un même lieu entre entreprises, start-ups, acteurs publics, chercheurs, étudiants c'est l'objectif. Nous avons installé à la MIA des supercalculateurs

qui sont la base du traitement de la Data pour que des start-ups, qui ne pourraient y avoir accès seuls, puissent tester leurs modèles IA. Nous y avons hébergé les 1^{er} pas de Videtics en 2020 créée par des étudiants de SophiaTech. 4 ans plus tard la société était retenue par Paris 2024 pour assurer une partie de la sécurité des JO avec son produit d'analyse vidéo en temps réel par intelligence artificielle. Je veux des Videtics partout dans les Alpes-Maritimes.

“ *Le Département a démontré qu'il a su porter un souffle et initier des projets structurants pour le territoire.* ”

LA POLITIQUE D'INSERTION ACTIVE DU DÉPARTEMENT AMÈNE DES RÉSULTATS TRÈS PROBANTS. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

C.A.G : Cela fait plusieurs années déjà que le Département des Alpes-Maritimes mène une politique active dans le domaine du RSA. Une politique équilibrée qui met l'insertion en priorité tout en imposant des devoirs aux allocataires et une brigade dédiée à la lutte contre la fraude au RSA. 15 % de notre budget RSA est ainsi consacré aux actions d'insertion, contre une moyenne nationale de 8,5 %. Cela permet une prise en charge plus rapide en deux semaines seulement et un taux de sortie du RSA qui est de l'ordre de 70 % dans les douze mois qui suivent l'entrée. C'est une fierté de savoir que nos citoyens les plus fragiles, ceux qui peuvent avoir des accidents dans leur parcours de vie soient remis en selle le plus vite possible. Nous enregistrons autour de 12 000 retours à l'emploi chaque année. C'est une stratégie gagnant-gagnant, ces retours à l'emploi plus rapides nous permettant de générer des économies : en 2023, nos dépenses d'allocations sont ainsi tombées de 7 %, passant à 115 M€ contre 124 M€ en 2022.

QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'AUTONOMIE ET D'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND-ÂGE ?

C.A.G : Aujourd'hui, nous vivons plus longtemps. Et cela pose la question épineuse de la dépendance, un défi que doivent relever les pouvoirs publics. Ici dans les Alpes-Maritimes, un tiers de la population a plus de 60 ans, et 15% ont plus de 80 ans. Le Département s'est donc pleinement mobilisé pour répondre à ce défi, en lançant un Plan EHPAD, qui vise à moderniser les établissements publics et associatifs. Les Maisons de l'Autonomie, à Nice et sur tout le territoire maralpin, viennent accompagner les personnes âgées et en situation de dépendance mais aussi les professionnels de santé et les

aidants dans leurs démarches. Nous avons aussi lancé un Appel à projets pour l'ouverture de nouvelles résidences autonomie, et revalorisé les versements aux services d'aides à domicile... vous voyez que la solidarité départementale n'est pas un vain mot ! Malgré tous ces efforts déployés par notre collectivité, je tiens à rappeler que la prise en charge du grand âge et de la dépendance ne peut pas reposer uniquement sur les Départements. C'est un

“ *De la santé à la préservation de l'environnement, notre collectivité agit avant tout en solidarité.* ”

enjeu majeur qui doit devenir une grande cause nationale. Il est essentiel de susciter des vocations en faveur de la prise en charge de nos aînés, alors que les aidants, indispensables, sont de moins en moins nombreux.

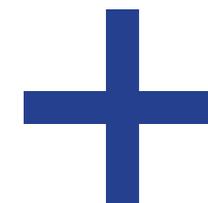
COMMENT GARANTIR L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL, NOTAMMENT SUR LE PLAN DES SOLIDARITÉS ?

C.A.G : Les villages du moyen et du haut pays ont un besoin vital du soutien du Département. Il est important qu'ils se sentent écoutés. Et c'est le cas : rien qu'en aides directes, nous leur versons chaque année près de 70 millions d'euros de subventions. Mais je tiens à dire que leur autonomie de décision et leurs choix souverains sont toujours scrupuleusement respectés ! Ce soutien sans faille s'exprime aussi par tous les grands chantiers que nous portons à travers notre Plan

Mobilité de 500 M€. Mais il n'y a pas que les travaux : je pense aux Maisons du Département, qui assurent un service public au plus près des Maralpins, aux ateliers de lutte contre la fracture numérique... le Département, c'est un appui quotidien, un soutien total pour les communes, les élus et les administrés, au plus près des préoccupations de chacun. De la santé à la préservation de l'environnement en passant par la transition numérique, notre collectivité agit avant tout en solidarité.

QU'ESPÉREZ-VOUS POUR VOTRE DÉPARTEMENT ET SES HABITANTS DANS LES VINGT ANNÉES À VENIR ?

C.A.G : Les politiques GREEN Deal et SMART Deal, que j'ai lancées en 2017, ont le même objectif : préserver un territoire que le monde entier nous envie, tout en y développant l'innovation pour qu'il reste dynamique et attractif. En bon montagnard, je suis particulièrement attentif à la vitalité des zones rurales que le Département accompagne de manière volontariste pour que les populations puissent s'enraciner et travailler au pays, grâce à des services publics de proximité qui garantissent leur qualité de vie. Et comme fils d'instituteur, très attaché à la transmission, je veille à ce que notre jeunesse soit éclairée et préparée à affronter les défis de demain, à travers l'acculturation à l'Intelligence Artificielle ou les Voyages de la mémoire notamment.



Des actions pour la qualité de vie des Maralpins

Apporter des solutions concrètes face aux défis actuels et à venir, tel est tout le sens de l'action du Département à l'horizon 2028. Point d'étape sur les grandes réalisations.

PLAN MOBILITÉ

AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS DES MARALPINS

RECONSTRUCTION ROYA



Nouveau pont d'Ambo



Paravalanche de Castérino

100%
des accès
routiers rétablis

DE GRANDES OPÉRATIONS



Échangeur de la Paoute - RD 6185



Nouvelle bretelle de sortie de l'A8 (échangeur n°58)

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DOUCE

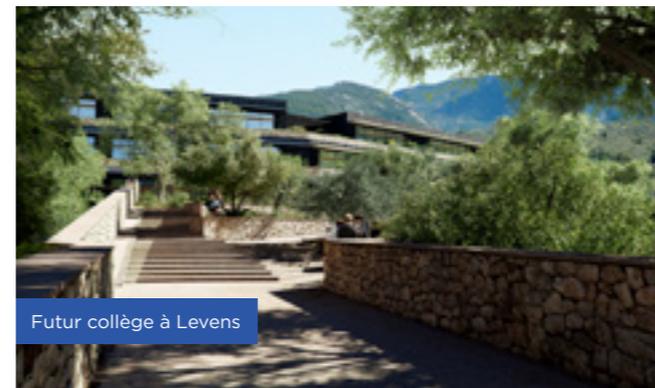


20 aires de covoiturage réalisées offrant 840 places

PLAN COLLÈGE

POUR UNE ÉDUCATION D'EXCELLENCE

DES ÉTABLISSEMENTS MODERNES, ACCESSIBLES ET DURABLES



Futur collège à Levens



Gymnase du Collège Auguste Blanqui



Aménagements des cours des collèges en îlots verts

GREEN DEAL

LA POLITIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ALPES-MARITIMES



Création de la 1^{re} centrale photovoltaïque à Saint-Auban

PLAN SÉCURITÉ

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

UNE POLITIQUE BÂTIMENTAIRE DYNAMIQUE AVEC LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CASERNES



CIS de Puget-Théniers



CIS de la Turbie



CIS de Tourette Levens

PLAN SANTÉ

LA SANTÉ, LE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX



Institut Mozart, une 1^{re} en France pour lutter contre le Cancer



Appel à projets santé, 300 projets accompagnés depuis 2006

PLAN VÉLO

ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO POUR TOUS

1800 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES | 250 km de pistes cyclables



Piste cyclable EuroVélo 8 sur la RD192 à Mandelieu-La Napoule



Piste cyclable bidirectionnelle RD 6098 entre Villeneuve-Loubet et Antibes.

PLAN AGRICOLE ET RURAL

D'UNE AGRICULTURE LOCALE À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ



Les agriculteurs récompensés au Salon de l'Agriculture 2024



644 projets soutenus favorisant l'installation et le développement d'exploitations agricoles

SMART DEAL

POUR UN TERRITOIRE LEADER SUR LE NUMÉRIQUE ET L'IA



Plus de 100 000 maralpins sensibilisés à l'IA depuis l'ouverture de la MIA



Plus de 2 500 spectateurs accueillis lors des IA DATES



La santé pour tous, et partout !

Dans le cadre de son plan santé, le Département des Alpes-Maritimes multiplie les initiatives pour garantir un accès aux soins à tous les Maralpins partout sur le territoire.



NOUVEAU : LE GUICHET UNIQUE "RÉSEAU SANTÉ 06"

Créé en partenariat avec l'ARS et la CPAM, ce dispositif propose un accompagnement personnalisé aux professionnels de santé, étudiants et élus. Contactez le guichet si vous souhaitez être accompagné pour :

- un projet d'installation en zone fragile ;
- un projet d'exercice coordonné ;
- la mise en œuvre d'un projet innovant.

et avoir accès à :

- une information centralisée sur les différentes aides à l'installation ;
- une cartographie dynamique de l'offre de soins du territoire et des opportunités d'installation.

0 805 010 266

(Numéro vert - du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h)



Après l'ouverture début 2022 du Centre de Santé départemental de Puget-Théniers, dont le succès démontre chaque jour l'utilité, le Département a franchi une nouvelle étape en lançant le « bus santé connecté » qui sillonne les haut et moyen pays, pour proposer des consultations ou des téléconsultations de médecine générale. Ce véhicule médical innovant a déjà réalisé plus de 80 tournées depuis sa mise en route en janvier 2024.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes



Plus d'informations sur : www.departement06.fr (rubrique « santé »).

Habitat inclusif

Vivre ensemble, autrement

Entre autonomie et solidarité, ce type d'habitat déployé par le Département propose un cadre de vie innovant pour les seniors et les personnes en situation de handicap.



Entretien avec Karène Bensch, responsable de section au sein du service domicile et parcours de la Maison départementale de l'autonomie.

COMMENT FONCTIONNE CE DISPOSITIF ?

Karène Bensch : « Chaque habitat dispose d'un animateur qui accompagne les habitants dans la création et l'organisation d'activités collectives. Il ne s'agit pas d'imposer des activités, mais de soutenir les initiatives des habitants : jeux de société, sorties culturelles, activités manuelles et sportives, voyages... Le tout dans le respect d'une charte de vie partagée. »

QUELS SONT LES TYPES DE LOGEMENTS PROPOSÉS ?

K.B : « Chaque habitat a sa particularité. Il peut s'agir de résidences dédiées avec studios et deux-pièces, de colocations, d'appartements intégrés au parc du logement social. La particularité : il y a toujours un espace commun où les habitants peuvent se réunir dans la bienveillance, et créer du lien social. L'habitat inclusif se situe en cœur de cité afin que les habitants participent à la vie du quartier et aient un accès facilité aux services de proximité. »

QUI PAIE POUR LE LOGEMENT ?

K.B : « Les habitants paient un loyer, accessible, fixé par le bailleur. Ils peuvent bénéficier des aides au logement et solliciter un accompagnement social ou médico-social. Le poste d'animation est financé par l'Aide à la vie partagée du Département, versée directement aux porteurs de projets qui gèrent les habitats. »

14 Habitats inclusifs existants
27 Projets supplémentaires d'ici 2031
PLUS DE 500 Bénéficiaires
14 Millions d'euros de budget

EMMANUELLE, 47, RÉSIDENTE DES JARDINS D'ÉPIONE À MOUGINS (ASSOCIATION TRISOMIE 21)

« Hémiparalysée de naissance, cela fait un an et demi que je vis dans une résidence d'habitat inclusif à Mougins, dans un studio équipé. Auparavant, je vivais en colocation dans un foyer éclaté. Je suis beaucoup plus épanouie ici. Il y a beaucoup d'entraide et de solidarité entre les habitants. J'ai un chat avec moi, ce que je ne pouvais pas avoir avant. Le matin, je travaille dans un Esat, et l'après-midi, on fait plein d'activités : potager, bracelet brésilien, cuisine... C'est nous qui les organisons, accompagnés par l'éducatrice. »

L'HABITAT INCLUSIF VOUS INTÉRESSE ?

Renseignez-vous auprès des porteurs de projets d'habitat inclusif conventionnés avec le Département. Guide disponible sur le site :

mda.departement06.fr



La route du mimosa, Massif du Tanneron.

Aux côtés des agriculteurs !



L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des Alpes-Maritimes. Le Département s'engage pleinement pour soutenir ses agriculteurs, promouvoir les circuits courts et encourager une alimentation locale, saine et responsable.



LE DÉPARTEMENT AIME SES AGRICULTEURS

Entre tradition et modernité, l'agriculture des Alpes-Maritimes progresse grâce aux aides financières du Département favorisant leur installation et le développement de leurs exploitations.

644 projets soutenus depuis 2015.
+13 M€ investis.

DE LA TERRE À L'ASSIETTE, L'AGRICULTURE DE DEMAIN SE CULTIVE ICI

Pour augmenter la production maraîchère locale certifiée en agriculture biologique, le Département développe des fermes départementales. Ces structures servent à la fois de modèles pour une agriculture respectueuse de l'environnement et de lieux de transmission des savoir-faire aux générations futures.

FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINE, LOCALE ET RESPONSABLE

Lancée en 2016, la plateforme "06 à Table !" favorise les circuits courts en approvisionnant les collèges du Département, mais aussi, les personnes vulnérables et/ou en difficulté avec des produits frais et locaux.

1 528 tonnes de produits locaux livrées depuis 2016.
49 producteurs locaux.

LE DÉPARTEMENT S'INSTALLE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Du 22 février au 2 mars 2025, ils seront 16 producteurs à représenter notre territoire sur le stand départemental :

- Emilie Bassin – Gelée et confitures
- Jean-Paul Blanc – Châtaignes
- Aymeric Branda – Bière
- Alexandrine Brion - Miel
- Carine Dalmasso – Vin
- Sarah De Caqueray – Maraîchers, confitures et chocolats
- Amandine Digel – Cosmétiques
- Leon Ducasse – Miel
- Elise Durand – Confitures, vinaigres et autres
- Jean-Philippe Greco – Truffes
- Annette Le Negrate – AOP Olive de Nice
- Michel Moragues – Poisson
- David Piot – Olives
- Lucile Rampi – Spiruline
- Michel Santinelli – Truffes
- Romane Sattamino – Safran



Informations : www.departement06.fr

27 start-ups maralpines



au World Artificial Intelligence Cannes Festival

Du 13 au 15 février 2025, Cannes réunit l'élite mondiale de l'intelligence artificielle à l'occasion de la 4^e édition du World Artificial Intelligence Cannes Festival (WAICF).

Deux jours durant, professionnels et experts internationaux, entrepreneurs et chercheurs mettront en avant les avancées majeures de l'IA, tout en sensibilisant le public aux enjeux qu'elle soulève. Le Département occupera une place centrale avec un pavillon « Alpes-Maritimes, Terre d'IA » qui accueillera partenaires, démonstrations, ainsi que 27 start-ups maralpines sélectionnées dans le cadre d'un appel à candidatures, pour leurs innovations prometteuses. Ces jeunes pousses pourront présenter leurs solutions aux acteurs majeurs du secteur.

ELLES FONT LE FUTUR DES ALPES-MARITIMES



ACTIVEON : développe PAIO, une solution intégrée pour Data Preparation et Engineering, Auto ML, MLOps Dashboard et globalement Orchestration IA.

AICO TECHNOLOGY : crée SPEAT, un processeur bio-mimétique permettant l'inférence d'IA à très faible consommation pour les systèmes embarqués.

AZURIA : conçoit des produits éco-responsables de détection et d'alerte pour la sécurité environnementale.

BACKSPACE : lance Sidekick, une IA spatiale immersive pour améliorer l'interaction utilisateur en réalité mixte.

FACILA : application web d'IA pour corriger les erreurs vocales et améliorer la prononciation, utilisée dans les écoles de musique et l'orthophonie (lauréat Sophl.A Awards 2024).

FAIR VISION : crée ARGOS, une solution de capture vidéo 4K pour fournir des plans tactiques et des données de performance sportive en direct.

FRANCE LABS DATAFARI : intègre l'IA générative dans son moteur de recherche pour permettre de "dialoguer" avec des documents internes.

FRIBL : optimise la gestion des talents en entreprise avec une IA qui analyse et trie les compétences pour les recrutements.

HIMYDATA : propose une plateforme multi-cloud qui collecte et analyse les données industrielles tout en intégrant l'IA.

INOCESS : développe des dispositifs électroniques pour suivre les interactions entre les personnes et les lieux dans les systèmes embarqués.

INCLUSO : utilise l'IA pour rendre les sites web accessibles en identifiant et corrigeant les obstacles pour les personnes handicapées.

IPEPPER : intègre l'IA en NLP pour analyser des données et effectuer des matchs dans les domaines des RH et financiers.

KIZWORK : offre une plateforme en réalité virtuelle pour le travail hybride, avec des avatars personnalisés et de l'IA pour l'expérience utilisateur.

MAAE : simplifie les démarches administratives des citoyens français via une plateforme numérique intelligente alimentée par l'IA.

MANTA TECH : propose une solution d'IA décentralisée pour des équipements embarqués, sans cloud.

MATA MEDICAL DATA : copilote intelligent, conçu par des radiologues, qui utilise une IA générative avancée pour améliorer l'efficacité et la précision des diagnostics, avec un chatbot multilingue accessible à l'échelle mondiale (lauréat Sophl.A Awards 2024).

MOABI SOLUTIONS : utilise l'IA pour renforcer la sécurité des logiciels à travers des audits automatisés de binaires.

MYCOPHYTO : développe un algorithme IA pour optimiser les cultures en prédisant les meilleures combinaisons de champignons et de plantes.

MYTALENTS : plateforme SAAS qui facilite les transitions professionnelles grâce à l'automatisation et à l'IA.

NODEUS SOLUTIONS : utilise des capteurs pour surveiller le comportement des personnes âgées à domicile et alerter les proches ou aidants.

SMART MEDICAL CARE : simplifie l'interprétation des résultats médicaux pour les patients via une plateforme IA accessible en ligne.

SOMANITY : conçoit des exosquelettes pour améliorer la mobilité des personnes atteintes de déficiences motrices.

TIDYUP TECHNOLOGIES : propose une plateforme SaaS pour automatiser la gestion documentaire et valoriser le savoir au sein des entreprises.

TOUMAI : offre des APIs et des voicebots alimentés par l'IA pour répondre aux besoins multilingues dans un monde globalisé.

UNBIAS : développe des solutions IA pour identifier et gérer les biais dans les modèles de traitement du langage.

VIDETICS : transforme chaque caméra de vidéoprotection en un capteur intelligent pour fournir des informations utiles à la sécurité.

VIRTEEM COMPANION : développe une solution d'IA générative pour gérer et restituer les connaissances au sein des organisations.

Bien protéger nos enfants cet hiver !

L'hiver favorise les maladies infantiles. Quels sont les gestes et traitements préventifs efficaces pour les éviter ? Le point avec le Dr Mai-Ly Durant, responsable du service départemental de PMI.



QUELLES SONT LES MALADIES INFANTILES DE L'HIVER ?

En hiver, les enfants sont particulièrement confrontés à des infections respiratoires et digestives, comme le rhume, la rhinopharyngite, la grippe saisonnière, la bronchiolite, voire la pneumonie, ou beaucoup plus grave, des méningites ; et bien sûr, les gastro-entérites.

POURQUOI LES ENFANTS SONT-ILS PLUS VULNÉRABLES À CES MALADIES ?

Leur système immunitaire n'est pas encore mature. Les enfants ont aussi des comportements propices à la transmission des maladies : ils mettent constamment les mains ou des objets à la bouche, partagent leurs doudous, jouent ensemble... Ils sont transporteurs de microbes.

COMMENT SE TRANSMETTENT CES MALADIES ?

Les maladies infantiles se propagent par les germes, virus comme bactéries. La transmission se fait par des gouttelettes de salive ou par le contact direct : les mains sales, les embrassades, les objets partagés comme les tétines ou les jouets... Elle se fait aussi par l'air. Une pièce mal ventilée peut concentrer les microbes, ce qui augmente les risques de transmission.

QUELS SONT LES GESTES DE PRÉVENTION LES PLUS EFFICACES ?

Les mesures d'hygiène et les gestes barrières pratiqués pendant la pandémie de Covid-19 restent les plus efficaces. Se laver les mains

régulièrement, tousser et éternuer dans le creux du coude, éviter de partager des objets, laver les jouets et aérer les pièces sont des habitudes qui font une grande différence. Le port du masque quand on est malade, permet d'éviter de contaminer les autres.

DES MESURES RÉCENTES ONT-ELLES ÉTÉ MISES EN PLACE ?

Pour prévenir la bronchiolite à VRS*, les nourrissons peuvent recevoir depuis août 2024 un traitement préventif efficace à base d'anticorps monoclonaux appelé Beyfortus, délivré en maternité et en pharmacie. Autre possibilité : la femme enceinte peut être vaccinée entre la 30^e et 36^e semaine d'aménorrhée. Son enfant sera protégé pendant au moins 6 mois après sa naissance.



*virus respiratoire syncytial



Accueillant familial, pourquoi pas vous ?

Vous avez de la disponibilité et du bonheur à partager ? Devenez accueillant familial, et ouvrez votre foyer à une personne âgée ou handicapée.

L'ACCUEIL FAMILIAL, C'EST QUOI ?

L'accueillant familial exerce à domicile et garantit la protection, le bien-être et la sécurité des personnes accueillies. Il doit disposer d'un logement adapté, de temps nécessaire, et offrir un environnement familial serein. L'accueil se fait à temps complet ou partiel, temporairement ou de manière permanente. Cette activité est reconnue et rémunérée, et ouvre droit à une couverture sociale. Dans les Alpes-Maritimes, ce dispositif est encadré par le Département, qui veille à la qualité et à la sécurité de l'accueil.

1

ET LES AVANTAGES POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE ?

- un environnement familial rassurant
- une solution d'hébergement qui la sécurise et lui permet d'aller de l'avant
- un soutien adapté à ses besoins
- une solution sur mesure et personnalisée

4

QUI PAIE ?

La personne accueillie paie si ses ressources le lui permettent. Sinon, le Département prend en charge l'accueil au titre de l'aide sociale ou de l'APA à domicile (pour la participation à la prise en charge de la dépendance).

5

QUI PEUT ACCUEILLIR ?

Toute personne disposant d'une chambre de libre et ayant obtenu l'agrément délivré par le Président du Département.

2

QUELS SONT LES AVANTAGES À DEVENIR ACCUEILLANT FAMILIAL ?

- une activité pouvant être exercée à domicile selon le rythme qui vous convient (semaine, weekend, ½ journée, ...)
- une formation professionnelle adaptée pour l'accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées
- une rémunération

3

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ACCUEILLANT FAMILIAL ?!

Retrouvez toutes les infos sur : mda06.fr - 0 805 56 60 06 (Du lundi au samedi, de 8h à 20h)

6

Découvrez le dispositif d'accueillant familial en vidéo en scannant le QR Code :



Lucia, le pacte citoyen pour la nature

Le Département lance Lucia, premier pacte citoyen pour la protection de la nature, et convie chaque Maralpin à s'engager et le signer !

Le 8 novembre 2024, Charles Ange Ginésy, président du Département des Alpes-Maritimes, signait et lançait officiellement le premier pacte citoyen pour la nature « Lucia ». Avec cette initiative unique en France, le Département marque un tournant dans son engagement pour l'environnement, porté depuis plusieurs années par le Green Deal.

QU'EST-CE QUE LE PACTE LUCIA ?

C'est une grande mobilisation citoyenne ! Le pacte traduit une volonté collective de mieux connaître et préserver les trésors naturels de notre territoire et notre cadre de vie. En le signant, vous vous engagez à adopter des gestes concrets pour protéger la biodiversité et notre cadre de vie. Vous découvrirez pourquoi la nature a besoin de nous, et pourquoi nous ne pouvons pas nous passer d'elle. Chaque geste compte !

QUI EST LUCIA ?

Ce nom symbolique est un hommage à la lumière, celle qui doit éclairer l'avenir des Alpes-Maritimes et guider notre démarche en faveur de la nature. C'est aussi un clin d'œil à la luciole, symbole de la biodiversité dans les Alpes-Maritimes.

POURQUOI LE SIGNER ?

En vous joignant à cette aventure, vous accédez à un programme complet, avec un parcours personnalisé. Ateliers immersifs, conférences, tables rondes, sorties sur le terrain et autres avantages exclusifs proposés par le Département vous permettront d'approfondir vos connaissances sur la biodiversité et vous engager activement pour la nature, tout en prenant plaisir à agir. C'est aussi l'opportunité de rejoindre une communauté engagée.

COMMENT SIGNER LE PACTE LUCIA ?

Après avoir répondu à un quiz rapide, vous accéderez à la signature du Pacte Nature Lucia. En apposant une signature numérique, chacun s'engage moralement et devient ambassadeur du projet.

Les Alpes-Maritimes, un territoire d'une richesse hors du commun :

1

parc national

1

parc régional

1

réserve naturelle

20

Parcs Naturels Départementaux de presque 5 000 ha

27

sites Natura 2000

46%

des espèces de métropole présentes sur le territoire

+ de 23 000

espèces dont 965 protégées

LES RENDEZ-VOUS LUCIA DU PRINTEMPS

- Inventaires participatifs des espèces dans les parcs naturels départementaux avec des scientifiques
- Ateliers de jardinage écologique
- Jardins colorés pour les insectes : créez votre carré aromatique
- La chasse au trésor du siècle : à la découverte des petites bêtes !
- La Pacte Lucia s'invite à la Foire de Nice du 15 au 24 Mars 2025 !

Répondez à notre quiz, et signez le Pacte Nature Lucia sur :



Toutes les infos sur : departement06.fr/lucia-le-pacte-citoyen-pour-la-nature

Une montagne d'activités !

Cet hiver, les stations multiplient les animations pour tous.



VALBERG

Outre ses 90 km de pistes, ce paradis blanc labellisé Famille Plus et Flocon Vert multiple les réjouissances cette saison : Teen's parties, chasses aux bonbons, courses de luge ou de draisienne, activité pisteur d'un jour, soirées étoilées avec descente aux flambeaux, ateliers de loisirs créatifs et sportifs... Sans oublier de nombreux bons plans comme les forfaits Lève-Tard (11h) et Happy Skieur (15h), ou le forfait Jack'Pote !

ISOLA 2000

Labellisé Famille Plus en 2024, la station freestyle lance le ski de pleine lune et les expériences « ski et nature » pour des sorties hors-piste encadrées. Les amateurs découvriront une autre nouveauté, le snow volley, ou les « instants luges » après le ski, la « grande descente en luge » pendant les vacances, les « pauses bien être » dans la yourte place centrale ; et toujours, les chiens de traîneaux, la conduite sur glace... À voir : le Carnaval les 19, 24 et 25 février, ou le Festival Bien-Être les 8 et 9 mars.

AURON

Labellisée Famille Plus et Qualité Tourisme, Auron propose une foule d'activités : hockey sur glace, luge airboard ou tubing, snake'gliss, boot camp, escape game, initiation DVA et nivologie, cascade de glace, motoneige, chiens de traîneau ou encore, montée en dameuse. Ne manquez pas la Semaine des Arts du 17 au 21 février, ou la Semaine du Cirque, du 24 au 28 février !



ESPACES NORDIQUES

Le centre nordique du Boréon ouvre sa cascade de glace artificielle (selon la météo). Le domaine est également un terrain de jeu pour les biathlètes. On fera un tour aussi juste à côté au parc Alpha, pour voir les loups ! À Saint-Dalmas-le-Selvage et à Peïra Cava, on s'initiera à l'escalade sur cascade de glace en compagnie d'un professionnel. D'autres stations nordiques méritent le détour pour leur cadre grandiose, comme Estenc ou la plaine de Caille à Andon. Aux portes de la vallée des Merveilles, Castérino ouvre, en accès gratuit, sa vingtaine de kilomètres de pistes de fond. À noter : en raison de travaux, le Train des Neiges (ligne Nice-Tende) ne circule pas cette saison.



STATIONS VILLAGES

Beuil-les-Launes, relié directement à Valberg, propose le Fat Bike ou le biathlon. Durant les vacances, Gréolières 1400 organise de nombreuses animations entre chasse aux bonbons, quiz, découverte des métiers... À tester : le snooc ou le nouveau jeu Gréolières Explor Game. Pour le plein de sensations, on s'envolera avec la tyrolienne géante de La Colmiane. Ou on s'aventurera sous terre avec la via souterrata à L'Audibergue-La Moulière. Turini-Camp d'Argent déroule son parcours de luge tubing, et Val Pelens et Roubion-les-Buisses leurs grands espaces de luge.



Plus d'infos :

valberg.com | hiver.auron.com | isola2000.com | puremontagne.fr

Parc du Paradou

L'extension d'un joyau naturel

Havre de paix dominant la baie de Golfe-Juan, le parc départemental naturel du Massif du Paradou déploie sa riche biodiversité sur une superficie, nouvellement agrandie, de 23 hectares.

Niché sur la commune de Golfe-Juan Vallauris, le parc naturel départemental du Massif du Paradou est un écrin de verdure ouvert au public depuis 2011. Dernière zone forestière littorale entre le Cap d'Antibes et l'Estérel, cette propriété du Conservatoire du littoral, gérée par le Département, déploie un panorama majestueux sur la Méditerranée, et offre une bouffée d'air au cœur d'une zone densément urbanisée. Classé espace naturel sensible en 2008, ce havre de tranquillité, traversé par quatre vallons humides, est un véritable témoin de l'histoire des plantes exotiques issues des jardins d'acclimatation. 24 000 visiteurs ont arpenté ses sentiers l'an dernier.



UNE EXTENSION DE 7 HECTARES

En septembre dernier, la nouvelle extension du parc a été officiellement inaugurée. De 12 hectares à l'origine, il s'étend désormais sur 23 hectares de nature préservée, après avoir intégré la zone « basse » dite de château Robert. 1,2 million d'euros ont été investis par le Département pour ce projet d'envergure. Ce nouvel aménagement inclut un sentier pédestre de 1,3 km et un parking de 50 places. La villa Paradou, située à l'entrée nord du parc, fera l'objet de rénovations supplémentaires en 2025.

PRÈS DE 160 ANS D'HISTOIRE

En 1867, Ferdinand Dervieu, maire de Vallauris, transforme une ancienne friche littorale en une propriété emblématique, le château Robert. De prestigieux propriétaires s'y succèdent tels Emile Jellineck, créateur de Mercedes, Ali Khan, le fils de l'Aga Khan, ou le roi Fahd d'Arabie Saoudite. En 1905, Emile Payeur développe une activité horticole sur les hauteurs du site et y fait bâtir la villa Paradou. Au fil des ans, les différents propriétaires enrichissent le patrimoine végétal de collections d'agrumes, de rosiers, de mimosas, d'eucalyptus, d'araucarias, ou de bambous.

DÉAMBULATIONS SEREINES

En suivant le sentier de découverte arboricole, les promeneurs cheminent à travers 14 habitats naturels. Des prairies lumineuses parsemées d'arbres remarquables ouvrent la voie à un verger de bigaradiers cultivés pour en extraire de l'huile essentielle. Plus loin vers la colline de la Maure de majestueux eucalyptus dressent leurs houppiers au-dessus des fourrés de bambous, de mimosas, de chênes verts et de chênes-lièges. Sous ces frondaisons, d'anciens bassins de rétention des eaux forment de précieux atouts pour la faune locale. Accompagnés par le chant des rossignols et des pinsons, les visiteurs discrets pourront croiser des renards, blaireaux, chauve-souris, écureuils, pics-

verts, tarentes de Mauritanie et même, des hérons cendrés perchés dans les arbres.

UNE BIODIVERSITÉ SOUS SURVEILLANCE

Malgré sa richesse, le Massif du Paradou est confronté à une menace : les espèces exotiques envahissantes (EEE) comme le mimosa ou les bambous. Pour préserver la biodiversité du site, le Département, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen, lutte contre la prolifération de ces espèces, notamment via des éco-chantiers participatifs ouverts aux citoyens.

DES VISITES GUIDÉES ET ANIMATIONS GRATUITES

Des animations sont régulièrement organisées pour sensibiliser le public à la protection de la nature et faire découvrir les richesses du site. Prochaine sortie : Chasse au trésor le dimanche 23 février.

Un « rallye découverte » est également disponible en format livret (à retirer à la Maison de la nature à Èze ou à l'office du tourisme de Golfe-Juan Vallauris).

En pratique



Accès :
380 K, Route de Cannes, 06220 Vallauris
Coordonnées G.P.S. : 43.559641, 7.064390



50 places



Renseignements :
auprès des gardes nature au
06 64 05 21 10

Inscription :
www.departement06.fr/les-animations-grand-public



2024, une année riche en culture

En 2024, le Département des Alpes-Maritimes a joué son rôle de 1^{er} partenaire de la culture avec un seul et même objectif : la rendre accessible à tous et partout sur son territoire.



Double exposition inédite « Tintin, Hergé et Tchang » à l'espace culturel départemental Lympia et au musée départemental des arts asiatiques.



Succès plein avec plus de 3 000 spectateurs présents lors des 9 soirées de lecture du Festival des Mots 2024.



Exposition *Au-delà du réel* de Gérard Rancinan et Caroline Gaudriault à l'espace culturel départemental Lympia.



Plus de 500 spectacles gratuits dans 159 communes organisés par le Département des Alpes-Maritimes dans le cadre des Soirées Estivales 2024 !



Exposition *ANIMA (EX) MUSICA*, à l'espace culturel départemental Lympia en partenariat avec le conservatoire des Alpes-Maritimes (CAM).



Plus de 3 000 places gratuites offertes aux seniors azuréens à l'occasion du Festival Théâtre Seniors.



Du 9 au 24 novembre 2024, la 19^e édition du festival C'est Pas Classique a rassemblé plus de 12 000 Maralpins autour d'une programmation exceptionnelle.

Un hiver pour découvrir

Cette saison, les espaces culturels départementaux invitent les petits et grands à rire, s'émuouvoir et découvrir des expositions inédites.



ESPACE LAURE ÉCARD

Cet hiver, l'espace Laure Écard vous propose une programmation riche et variée pour satisfaire le plus grand nombre. L'humour sera à l'honneur avec « Lou Kaki » (14/03 à 20h30) et « Les Imitateurs » (21/03 à 20h30). Les mélomanes ne manqueront pas le récital de Laurent Blanquart « Palimpseste » (28/02 à 20h30). Enfin, les plus jeunes, dès 6 ans, pourront découvrir le spectacle « Frérot et Sourette » par la Compagnie Demi-Lune (12/02 à 15h).

MAIS AUSSI DES EXPOSITIONS INÉDITES...

CUMEŔCIÀA ÉCONOMIE ALPINE ET VIE COMMERCIALE DANS LA HAUTE ROYA DU XIX^E AU XX^E SIÈCLE

Quand ? Jusqu'au 31 octobre 2025
Où ? Musée départemental des Merveilles, Avenue du 16 septembre 1947 à Tende
Entrée libre et gratuite
museedesmerveilles.departement06.fr



UKRAINE, LA MORT DANS L'ÂME

Quand ? Du 8 février au 23 mars 2025
Où ? Espace culturel départemental Lympia, 2 Quai Entrecasteaux à Nice
Entrée libre et gratuite
espacelympia.departement06.fr

SANYU LA LIGNE À L'ŒUVRE

Quand ? Du 15 février 2025 - 15 juin 2025
Où ? Musée départemental des arts asiatiques, 405 promenade des Anglais à Nice
Entrée libre et gratuite
maa.departement06.fr

Les Alpes-Maritimes, terre de sports

Paradis des cyclistes, Eldorado des skieurs, jardin d'Eden des coureurs... les Alpes-Maritimes constituent le terrain de jeu privilégié des sportifs. Retour en images sur une année 2024 riche en grands événements.



BULLPADEL SHOW 06
Prochaine édition les 20 et 21 juin 2025.



EUROPÉTANQUE DES ALPES-MARITIMES
Prochaine édition du 17 au 19 octobre 2025.



MARATHON DES ALPES-MARITIMES
Prochaine édition le 9 novembre 2025.



COLS CONNECTES 06
Retrouvez les dates 2025 sur cols-connectes06.fr



TOUR DES ALPES-MARITIMES
Prochaine édition du 22 au 23 février 2025.



MERCANTOUR CLASSIC ALPES-MARITIMES
Date prévisionnelle le 26 mai 2025.



ULTRA-TRAIL® COTE D'AZUR MERCANTOUR
Prochaine édition du 4 au 6 juillet 2025.

TRIBUNES

Paradoxe dans les Alpes-Maritimes : La pauvreté augmente mais le nombre d'allocataires du RSA, ne cesse de baisser ...

Le Revenu de solidarité active est le principal instrument de lutte contre la pauvreté. Pourtant, de mars 2023 à mars 2024 le nombre des bénéficiaires a baissé de 7 % en un an dans les Alpes-Maritimes (19 860 en mars 2023, 18 400 en mars 2024) et même de 30% en 3 ans (26 400 en mars 2021).

La part des crédits que le Département consacre à la lutte contre la pauvreté au travers du versement du RSA est ainsi en baisse constante depuis plusieurs années, grâce nous dit on à une meilleure insertion.

Alors pourquoi la pauvreté est-elle en si forte hausse ?

La hausse de la pauvreté et de la précarité dans le département est le constat partagé par toutes les associations caritatives. Le taux de la pauvreté dans le département est de 16,4 %, contre 14.4 % en moyenne nationale. En 2 ans on compte 36 000 bénéficiaires de plus à la banque alimentaire (+ 33 %).

L'alerte lancée par les associations vise le non-recours au RSA parmi les ménages français éligibles. Il a fortement progressé : de 26 % en 2010 à 36% en 2024.

La dématérialisation des démarches administratives est pointée du doigt. Beaucoup se découragent face à la complexité des démarches. L'illectronisme avoisine les 17% de la population du département touchant principalement les plus précaires.

Avec un budget de 1,7 Milliard d'euros, le Département ne doit pas oublier les difficultés d'accès aux outils numériques et pourrait également renforcer ses moyens humains pour garantir un vrai accès aux droits, grâce à une relation directe entre les agents de l'administration et les bénéficiaires.

GRUPE ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉS

Éric Ciotti, la dédicace de trop

Éric Ciotti ne manque plus une occasion de démontrer son virage assumé vers l'extrême droite. Sa dernière provocation en date ? Une dédicace du livre de Jordan Bardella, président du Rassemblement National.

Chacun a ainsi pu voir Eric Ciotti chercher sa dédicace comme un fan vient chercher un autographe.

Ce geste anodin en apparence révèle une réalité politique lourde de conséquences : Éric Ciotti s'affiche désormais comme un supplétif totalement soumis au Rassemblement National.

Ce choix idéologique marque une rupture majeure. Charles-Ange Ginésy, en acceptant cette dérive, a cédé par calcul ou naïveté, croyant qu'un prétendu « patriotisme départemental » permettrait de protéger les Alpes-Maritimes des turbulences nationales.

Il n'en est rien.

Ce Département, historiquement républicain, se trouve aujourd'hui sous la tutelle idéologique de Marine Le Pen et Jordan Bardella.

Les Conseillers départementaux de la majorité doivent en tirer les conséquences. Rester aux côtés d'Éric Ciotti, c'est cautionner sa trahison des valeurs républicaines et tromper les électeurs qui ont fait barrage à l'extrême droite lors des dernières élections.

Notre Département mérite mieux. Il est temps de refermer cette parenthèse et de renouer avec l'héritage.

GRUPE RASSEMBLEMENT RÉPULICAIN



Devenir **accueillant familial**, c'est offrir **un toit** et **une présence** à des personnes âgées ou en situation de handicap. C'est aussi **une aventure humaine, enrichissante pour tous.**



Une campagne du
DÉPARTEMENT 06
 ACCÉDEZ À LA RUBRIQUE EN SCANNANT LE QR CODE
 Avec le soutien de

Tour du Roc d'Orméa

Au départ de Castellar, parking du cimetière (350 m)

**Type : Pédestre | Distance : 9 kilomètres | Dénivelée : + 790 m / - 790 m |
Durée : 5h | Cartographie : IGN « Nice-Menton » TOP 25 n° 3741 ET - 1:25000e |
Période conseillée : Toute l'année | Randonneur : Initié**

Bastion rocheux dominant abruptement la Riviera, le Roc d'Orméa semble inexpugnable vu depuis le village de Castellar. Ce site naturellement défendu fut occupé dès l'époque préhistorique, comme l'atteste la découverte en 1955 de l'abri "Pendimoun" qui a révélé la présence voici quelque 6 000 ans d'une faune domestique (mouton, chèvre, chien, porc, boeuf), de haches polies, de céramique et de bronze ainsi qu'un squelette connu sous le nom "d'homme de Castellar". Plus récentes, les ruines du vieux village (870 m), encore décelables sur l'éperon nord du Roc d'Orméa, achèvent leur audacieux séjour au bord de farouches à-pics. Ce site initial fut abandonné en 1435, une fois dissipée la menace des invasions sarrasines, au profit de la colline de Saint-Sébastien où s'élève le village actuel. Une constante au cours de ce périple aux confins de l'hexagone : l'omniprésence des flots argentés de la Méditerranée avec en point d'orgue un panorama saisissant depuis le sommet sur les villes côtières de Vintimille, Menton et Monaco.

ITINÉRAIRE

Depuis le parking supérieur du village, monter par le GR®51 au-dessus de la chapelle Saint-Sébastien en direction du cimetière (b.400). Suivre une petite route bétonnée à forte déclivité (b.401), quitter le GR® (b.402) et longer la base de la paroi occidentale du Roc d'Orméa. Parvenir sous le col Saint-Bernard (b.21), bifurquer à droite sur la piste menant à la source du Merle et à la bergerie (b.13). Prendre à droite le sentier pavé (GR®GTM)

serpentant entre murs de pierre face aux ruines du vieux Castellar. Atteindre un plateau le long d'une propriété clôturée, puis un lacet supérieur de la piste (b.12). Poursuivre par le GR® plus raide dans un bois de pins sylvestres pour arriver au col du Berceau (b.12a). Gravier, en aller-retour, le Roc d'Orméa (1 132 m) offrant un sommet aérien. Descendre par un sentier caillouteux vers le vallon de l'Orméa (b.11) ; bifurquer alors à droite (ouest), poursuivre le tracé du GR®51 (b.411) qui ramène agréablement à travers les oliviers jusqu'au village de Castellar (via b.401, 400).

ACCÈS ROUTIER

Depuis l'échangeur de Menton sur l'A8, prendre la route de Sospel (RD 2566) qui remonte le vallon du Caréï ; dépasser Monti et bifurquer peu après au niveau d'une épingle pour emprunter à droite la route de Castellar jusqu'au parking supérieur. Autre accès direct depuis Menton-centre par la RD 24.

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Randonnée Sportive :



Cartographie du parcours
et consignes de sécurité



**Il ne le sait
pas encore,
son avenir,
c'est vous.**

Devenez famille d'accueil



Plus d'informations sur
www.departement06.fr / rubrique emploi

VOUS
AVANT
TOUT!



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



"En 2025, rassemblons nos forces
pour faire briller les Alpes-Maritimes"

Meilleurs vœux

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes

Le 18 juin 2024, Alice Modolo remontant la flamme des profondeurs de la rade de Villefranche-sur-Mer,
grâce à un procédé innovant imaginé par le Département des Alpes-Maritimes.